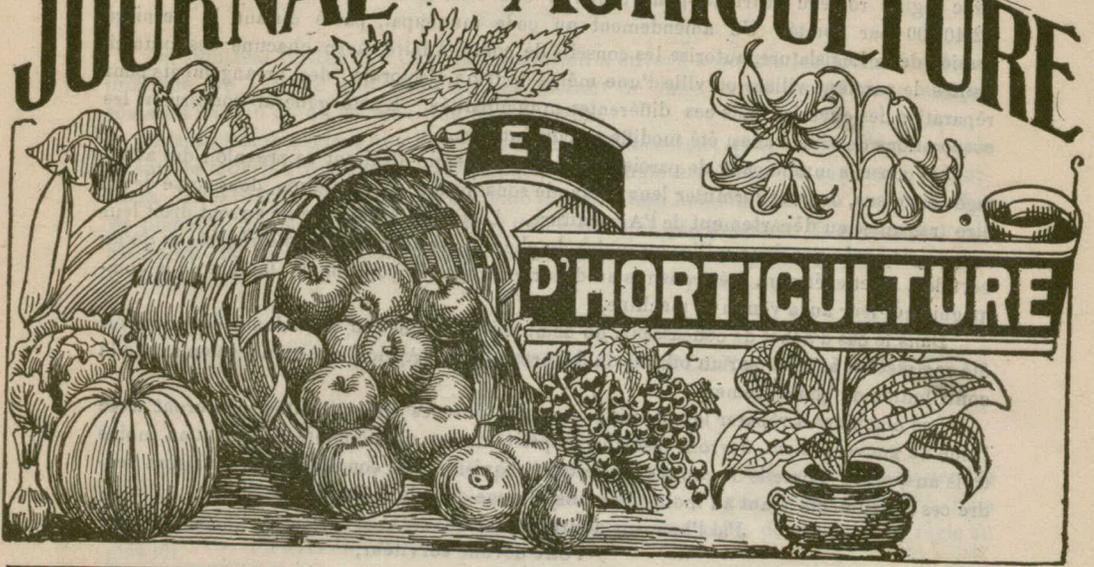


LE JOURNAL D'AGRICULTURE



VOL. I. No 7.

8 AVRIL 1898.

AMELIORATION DES CHEMINS

Circulaire Officielle

DEPARTEMENT DE L'AGRICULTURE,
Québec, mars 1898.

MONSIEUR,

Le département de l'Agriculture a inauguré, en 1897, une nouvelle politique d'encouragement à l'amélioration de la voirie en accordant de l'aide aux municipalités rurales pour leur permettre de faire l'acquisition de machines spéciales à réparer les chemins.

Malgré l'état défavorable de la température, durant l'été et l'automne derniers, pour réparations des chemins, les résultats obtenus ont été des plus satisfaisants. Soixante-dix-sept municipalités se sont empressées de s'inscrire pour bénéficier de l'avantage qui leur était offert, et d'après les rapports officiels reçus jusqu'ici au département de l'Agriculture, au-delà de 150 milles de chemins ont été réparés depuis juin dernier.

Ces résultats justifient le département de donner suite au système inauguré l'été dernier, avec les quelques modifications suivantes :—

Une allocation spéciale de \$300.00 avait été mise l'été dernier à la disposition de chaque comté, à partager en primes de \$125.00, \$100.00 et \$75.00 entre les trois premières municipalités qui voudraient s'en prévaloir. La même subvention sera de nouveau accordée aux comtés qui ne l'auraient pas réclamée en tout ou en partie d'ici au mois de juillet prochain.

Dans les comtés où le montant total de \$300.00 aura été distribué d'ici à juillet, le département accordera de nouveau, à partir de cette date, trois primes de \$75.00 chacune, aux trois premières municipalités qui en feront la demande. Si une seule municipalité, dans un comté, s'est alors prévalu de l'offre accordée à chaque comté, le département mettra à disposition du même comté un bonus de \$100.00 et deux de \$75.00.

De plus, afin d'encourager l'empierrement des chemins, le département a décidé d'accorder, à chaque municipalité de comté, de l'aide pour l'achat des concasseurs mécaniques,